

CR réunion téléphonique du 11 juin 2020 9h – 10h15

**Comité départemental Ardennes**

**Soins de Proximité  
spécial Centres COVID**

*Notes –Dr GERBAUX*

**PRESENCE**

ARS 08 (MME COLLOMB, MME DUFRESNE)  
CPAM 08 (MR SUZANNE, MME REITER, MR LEFEBVRE)  
CHINA: Dr Lechat, Mr Gobert, Excusé: Dr Fontaine et Mr MAZURE  
AAPS – PTA08 (MR BIREBENT – MME FERREIRA)  
ARDENNES SANTE TRAVAIL 08 (MR RICHET)  
ML (DR DEBALLON, DR GERBAUX, DR MENGUY, DR LEGROS, DR DUMONT)  
URPS IDEL (MME DELAPLACE)  
URPS ML (MME OLIVIER) : EXCUSEE  
Ordre IDE (Mme SCHNEIDER) : excusé  
Médecin de prévention CPAM (Dr PARENT et Dr COCHE)  
MAIRIE de GIVET (Mr HAMED)  
GHSa (Mr FEVRE)  
Laboratoire Bio Ard'Aisne (MR DAUTREMAY)  
Croix rouge: Mr Lesage

Mr Villenet est absent en raison de la venue la directrice générale de l'ARS dans les Ardennes.

**BILAN EPIDEMIOLOGIQUE**

**Bilan épidémiologique dans les Ardennes – COVID-19**

**Point de situation au 10 juin 2020**

Cas confirmés COVID : 736 (-)  
Personnes hospitalisées en service de réanimation : 2 (-)  
Personnes hospitalisées en service de maladies infectieuses : 5 (-1)  
Personnes hospitalisées en soins de suite et de réadaptation : 19 (-2)  
54 décès à l'hôpital (-)  
9 décès en EHPAD (-)  
190 retours à domicile (+3)

La situation n'a pas changé, mais situation de -2, +2 en réanimation.

Dr Parent : il y a peu de cas, 7 cas positifs et 27 cas contacts la semaine dernière.

Au niveau des établissements collectifs, école en cours d'investigation mais pas de cluster pour le moment.

## FACTURATION

---

- Médecins : rémunération via la convention

- IDE : facturation via la CPAM.

Décision lors de la dernière réunion :

Facture à l'acte à partir de 5 prélèvements par heure et en dessous rémunération au forfait.

Mais difficulté dans la mise en place.

Difficultés sur Sedan :

- Mme Lombard a relevé que des patients relevait d'un autre régime que le RG et du coup pas de facturation simplifiée.
- Difficultés à comment compter le nombre de prélèvements.

**Mme Collomb a décidé de le faire au choix chaque jour par l'IDE**

- **A l'acte : l'IDE fait ses prélèvements et peu partir quand il a fini**
- **Si au forfait : doit rester la totalité de la vacation.**

Sur Vouziers : ont appliqué ce qui a été décidé lors de la réunion.

**Mme Ferreira** rapporte en effet le mécontentement des IDE : nécessité d'homogénéiser la procédure.

**Pour lever les difficultés, la CPAM a pris la décision de ne pas différencier pas les patients du RG et hors RG : la CPAM paiera pour tous.**

**Mme Ferreira** pose la question sur la rétroaction de cette mesure :

**Mme REITER** : Ceci Peut être rétroactif si pas de facturation faites pour cette semaine.

Une réunion est prévue avec les IDE demain.

**Mr Suzanne** : la CPAM est facilitateur, mais attention il faudra une reprise plus à la normale à un moment donné. Application des droits communs, il n'y aura plus autant de personnalisation possible.

**Mr Birebent** : Nécessité de se préparer avec évaluation des modèles territoriaux et possibilité de réagir vite si malheureusement nouvelle épidémie cet hiver ou plus tard.

On a passé beaucoup de temps sur les modèles économiques ces 15 derniers jours. Le forfait reste le plus rapide, et le plus stable pour se concentrer sur autre chose notamment en termes de stratégie.

**Mme Delaplace** : Pour les IDE, risque du forfait : peur pour les IDE de devenir salariées et non libérales.

Au niveau des SSIAD, Remontée de différence de facturation sur les dates. Nécessité de communication claire de la CPAM envers les IDE libérales. Les SSIAD sont informés mais pas d'info au niveau des IDEL.

**Mme Collomb** demande s'il y a des dates précises pour le retour aux droits communs ?

**Mr Suzanne** :

- Rémunération en centre Covid pas forcément de date.
- Pour le moment le système garde une souplesse.
- Webminar avec le directeur général de la CPAM la semaine prochaine.



	lun di 18 mai 2020	ma r di 19 mai 2020	merc redi 20 mai 2020	jeu di 21 mai 2020	vend redi 22 mai 2020	sam edi 23 mai 2020	dim anche 24 mai 2020	lun di 25 mai 2020	ma r di 26 mai 2020	merc redi 27 mai 2020	jeu di 28 mai 2020	vend redi 29 mai 2020	sam edi 30 mai 2020	dim anche 31 mai 2020	lun di 1er juin 2020	ma r di 2 juin 2020	merc redi 3 juin 2020	jeu di 4 juin 2020	vend redi 5 juin 2020	sam edi 6 juin 2020	dim anche 7 juin 2020	lun di 8 juin 2020	Ma r di 9 juin 2020	Merc redi 10 juin 2020
Charleville	1,1	0,4	1,3	1,8	1,0	1,0	2,0	0,5	0,5	0,8	1,0	0,6	0,4	1,8	1,3	1,3	1,3	0,5	0	2	1	0	2,5	0,8
Sedan	1	2	1,5	0,5	1	1,5	2	1	1	0	0,5	1	1	fermé	1	0,5	0	0,5	0,5	0,5	fermé	0	0	0,5
Rethel	0,7	0,5	1	0,2	1	1,33	fermé	1,7	0,2	1	0,2	0,5	1,67	fermé	5	1,5	1	0	1,5	1,67	fermé	1,6	0,3	1
Givet	1	0,5	0,5	1	0,5	0,5	fermé	0,5	1	0	0,5	0	1,5	fermé	1	1	1	1	0	fermé	fermé	1	1	2

Baisse ++ pour sedan.

La campagne DAM terminée hier concernant la cotation PCV (+ sensibilisation à la réalisation des tests et du contact tracing). Retour des médecins : pas de cas.

Tous les MG du département ont été contactés.

#### Pour les horaires d'ouverture

- **Givet** s'arrange pour ouvrir 1 à 2 h par jours, et grâce à l'AAPS : drive tenu par les IDE. Mais toujours peu de prélèvements. A voir si passage à la téléconsultation pour les consultations.
- **Sedan** :
  - o **Mise en veille** du centre de consultation à partir de samedi.
  - o Drive diminution 11h-13h avec possibilité de **téléconsultation**.
  - o Fin de mise à disposition de Mme LOMBARD par la CPAM.
  - o Si maintien des drives, pas de possibilité de mise à disposition des bénévoles croix rouge. **A partir du 22 juin transfert du drive sur le laboratoire BioArd'aisnes de Balan.**
- **Sur Charleville** : locaux possibles jusqu'au 30 juin.
  - o A partir du 15/06 : ajout de la **téléconsultation**
  - o A partir du 22/06 : Diminution de la plage à 3h

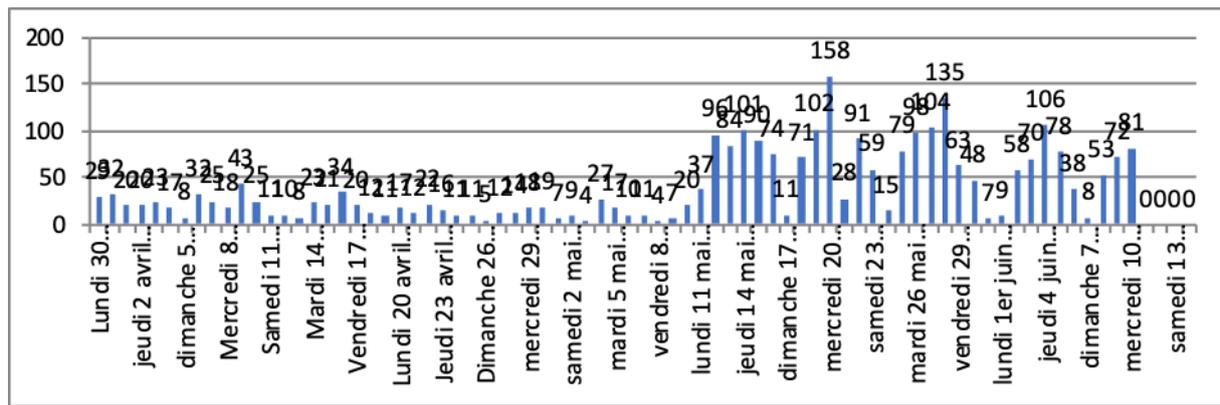
**Dr Gerbaux** : souligne qu'il n'y a plus de nécessité de téléconsultation avec Sedan si l'activité de drive est reprise par le labo.

A noter qu'il faudra envisager l'après 30 juin car plus de médecin rémunéré au forfait sur Charleville.

**Mme Collomb** se laisse 1 semaine supplémentaire pour confirmer la fermeture du centre.

- **A Vouziers** : Grace à l'AAPS et la croix rouge, 2 plages horaires de 2H par semaine. Locaux ok.
- Sur **Rethel** : 3h par jour (horaire variable) avec personnel et locaux du GHSA.

## Statistiques de prélèvements



2839 Prélèvements au 10 juin : nombre de prélèvements également en baisse

- Sur **CH Manchester** : maintien des horaires en place, très aléatoire. 10h-14h30 et dimanche 10h-12h
- **BioArd'Aisne : drive Carnot** 1hX2 préleveurs soit 25 prélèvements à l'heure. Cette semaine tout était rempli donc maintien pour le moment.
- **BioArd'Aisne Reethel** : petite baisse.

### Statistiques sur la sérologie sur BioArd'Aisne:

- Semaine du 18 mai : 40 à 80 demandes par jour
- Semaine du 25 mai : 40 et 60 demandes par jours.
- Depuis le 1<sup>er</sup> juin : 60 à 100 sérologies par jours.

Résultats positifs environ 10%

Les Médecins utilisent de plus en plus l'ordonnance pré faites

**Dr GERBAUX** souligne la nécessité de rajouter la mention par IDE +/- à domicile sinon nécessité de le rajouter à la main ou de faire une ordonnance en plus pour le médecin si on ne veut pas pénaliser l'IDE. A noter qu'il faudra renvoyer l'ordonnance de sérologie car l'ordre a mis l'ordonnance de RT-PCR dans le document sérologie (tous les médecins ne l'ont pas eu du coup)

**Mr Dautremay** va rajouter cela.

**Dr DUMONT** : Il n'était pas question de tester tous les professionnels de santé.

**Mme DELAPLACE** : projet en cours avec Nancy et les URPS mais pas encore concret.

**Dr GERBAUX** : en effet projet en cours sur Nancy avec normalement mise en place fin juin mais modalités en cours de discussion pour faciliter les choses.

A noter qu'il y a aussi une étude nationale portée par le CNGE.

**Mme Collomb** : Réunion IDE demain. Pour préparer la fermeture des drives.

## QUESTIONS DIVERSES

**Mme Collomb** demande la conduite à tenir pour un patient qui se présente spontanément sans ordonnance pour un départ à l'étranger.

- Mr Dautremay : pas d'info sur ce type de cas, pas de présentation spontanée.
- Pas de remontée de la CPAM.
- 2 cas sur SEDAN donc probable demande par les agences de voyage et 5 personnes dans ce cas prévus ce weekend.

**Dr MENGUY** : Mettre NR sur l'ordo ? Est-ce que la CPAM prend en charge, comment régler le labo et l'IDE ?

**Mr LEFEBVRE** : Si convenance personnelle : ce n'est pas un problème de santé donc non remboursable.

**Dr MENGUY** : souligne qu'une info doit être faite auprès des médecins.

#### **Projet de dépistage ARS :**

Un dépistage collectif en entreprise et public précaire en projet au niveau de l'ARS Ardennes, pour des patients asymptomatiques.

Peu de précision ce jour.

**Dr GERBAUX** : Concernant les patients qui ne relèvent pas des certificats de vulnérabilité mais chez qui le médecin doit réaliser des arrêts de travail pour vulnérabilité (exemple travailleur de la communauté de commune), pour combien de temps doit on les faire ? L'épidémie se tarie.

**Mme REITER** : Pas de directive non plus à ce niveau.

**Mme Collomb** : 9 enfants malades dans une classe, avec PCR négative.

Le Médecin traitant a commencé à faire le relevé de cas contact et Le médecin scolaire a repris la main et a orienté vers le CH Manchester.

Quelle procédure spécifique par rapport au établissement scolaire ?

Réponse : Le médecin scolaire se met en lien avec le MT et c'est le MT qui gère comme il le juge nécessaire.

**Prochain comité jeudi 18 juin à 9H (même numéro - même code)**